

l'immense majorité professe la religion catholique. Car, ainsi que le disait, avec une suprême autorité, le pape Léon XIII : *Il importe souverainement que des enfants nés de parents chrétiens soient de bonne heure instruits des préceptes de la religion, et que l'enseignement par lequel on a coutume de préparer l'homme et de le former dès le premier âge ne soit pas séparé de l'éducation religieuse.* (Encyc. *Nobilissima Gallo-rum Gens.*)

SACRIFICES FAITS EN SA FAVEUR

Voilà pourquoi, nos très chers Frères, les vrais catholiques ont toujours compris la nécessité de l'école chrétienne.

Quels sacrifices n'ont-ils pas faits pour multiplier, dans les villes et dans les campagnes, ces asiles où la science divine était dispensée en même temps que la science humaine, par des maîtres dont la religion inspirait le dévouement et dont la compétence avait été bien des fois reconnue par des jurys peu suspects de partialité en leur faveur ?

Et quand furent renversés, par la tempête qui sévit encore, ces établissements scolaires où s'abritait l'espoir des familles, quels concours admirables n'avons-nous pas rencontrés chez les catholiques, pour les relever de leurs ruines ?

Toutefois, le nombre des écoles reconstituées depuis la dispersion de nos chères communautés enseignantes est loin de suffire, et il le faudrait augmenter sans cesse. Que les personnes favorisées de la fortune se mettent à l'œuvre sans objecter les charges nouvelles qu'une loi funeste, la loi de Séparation, leur a imposées. La construction d'une école catholique est aussi nécessaire que celle d'une église. Il importe peu d'avoir des églises quand elles restent vides, et les nôtres ne tarderaient pas à se vider si les écoles d'où l'enseignement religieux est banni continuaient à se remplir.

L'ÉCOLE PUBLIQUE OU NEUTRE

A côté de l'école libre ou chrétienne se présente l'école publique ou neutre dont vous connaissez les origines. Il y a environ trente ans que, par une déplorable erreur ou par un dessein perfide, fut introduit dans nos lois scolaires le principe de